- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A07-03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE # 03

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 28 novembre 2007

92 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre

0.0 Procédures

Tram Bui (Soins infirmiers) propose l'ouverture **de l'Assemblée générale du 28 novembre 2007** XXXXX appuie Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Tram Bui (Soins infirmiers) propose Laurent Lévesque comme président et Sébastien Tremblay comme secrétaire de cette assemblée générale.

XXXXX appuie

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2007

Camille Poirier-Patenaude (Optimonde) propose **l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale régulière du** 17 octobre 2007

Sara Piché-Sénécal (Arts Plastiques) appuie Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès verbal

R.A.S

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour affiché

- 1.0 Retour grève
- 2.0 Plan d'action
- 3.0 Cafétéria
- 4.0 Affaires diverses
- 5.0 Levée

Tram Bui (Soins infirmiers) propose l'ordre du jour modifié suivant :

- 1.0 Retour grève
- 2.0 Plan d'action
- 3.0 Bureau exécutif
- 4.0 Comité de mobilisation
- 5.0 Cafétéria
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

Maxime Cardinal (Histoire et civilisations) appuie Adopté à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine assemblée générale

Tram Bui (Soins infirmiers) propose que le Bureau exécutif convoque la prochaine Assemblée générale régulière et décide d'un ordre du jour

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Actions sociales et médias) appuie Adoptée à l'unanimité

0.6 Suivi des mandats du Bureau exécutif

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Actions sociales et médias) explique le point Marianne Breton-Fontaine (Photographie) parle des nouveaux supports à vélos qui contiennent 55 places et explique que la clôture interdite sera revue

1.0 Retour grève

Tram Bui (Soins infirmiers) propose le huit-clos administratif Daniel-Alexandre (Sciences humaines- Questions internationales) appuie Adoptée à l'unanimité

Nastaran Daniali (Sciences humaines- Questions internationales) propose une plénière de 20 minutes reconductible

Francis (Technique d'éducation spécialisée) appuie Adoptée à l'unanimité

Début de la plénière : 15H57

Tram Bui (Soins infirmiers) propose

- Attendu les événements survenus dans la nuit du mardi 13 novembre au mercredi 14 novembre lors de la tenue du bed-in large tel que décidé en Assemblée Générale par l'AGECVM
- Attendu que la tenue de bed-in dans le cadre de la grève de trois jours a pour but de fournir aux étudiant-e-s un endroit où prendront places différentes activités liées à la grève (conférences, débats, manifestations, etc.) et où il est possible de dormir dans l'objectif de faciliter la participation aux lignes de piquetage le matin
- Attendu qu'alors que l'ensemble des corps syndicaux du cégep recommandaient à l'administration d'écouter la volonté des étudiant-e-s concernant la tenue du bed-in, l'administration du Cégep choisit au contraire le refus de négocier avec l'association étudiante lors de la journée du 13 novembre 2007 et annonce clairement qu'elle fera intervenir la police avant même le début de la soirée
- Attendu qu'advenant l'utilisation de moyens répressifs contre les étudiant-e-s, l'AGECVM doit utiliser tous les moyens pour se défendre
- ➤ Attendu que la direction choisit d'envoyer l'anti-émeute pour diluer la contestation étudiante et s'ensuivit une des plus brutales interventions policières dans l'historique contestataire du Cégep du Vieux Montréal, incluant l'utilisation de matraques, fusils Taser, fusils à balles de caoutchouc, poivre de Cayenne et 105 arrestations
- ➤ Attendu que cette intervention musclée a laissé des séquelles psychologiques et physiques importantes à de nombreux-ses étudiant-e-s, tels que des maux de corps, ecchymoses, bras cassé, peur de bruits ressemblant à ceux d'une matraque, etc.
- Que l'AGECVM réaffirme son opposition à toute répression émotive, économique et physique de la part de l'administration, de la sécurité, des forces de l'ordre et de l'État



- Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement une administration de mauvaise foi ainsi que ses décisions qui ont mis en péril la sécurité des personnes et des biens dans le but de réprimer les étudiant-e-s et de casser le mouvement de grève
- Que cette soirée laisse son empreinte dans notre historique contestataire sous le nom de <<Nuit de la Matraque>>
- Que l'AGECVM organise à chaque année le 13 novembre, une action commémorant la résistance étudiante lors de la Nuit de la Matraque

François Pinet-Forcier (Session transition) appuie

Maxime Cardinal (Histoire et civilisations) amende que « Nuit de la matraque » soit changé par « Mardi de la matraque »

Simon Robert appuie

Marylin Parent (Optimonde) demande la question préalable Adoptée à l'unanimité

Vote demandé sur l'amendement Amendement adopté à majorité

François Pinet-Forcier (Session de transition) amende pour rajouter que l'administration fasse des excuses qu'elle fasse tout son possible pour les arrestations

Éloise (Sciences humaines- Questions internationales) appuie

Demande de vote Amendement adopté à l'unanimité

Retour sur la proposition principale

- Attendu les événements survenus dans la nuit du mardi 13 novembre au mercredi 14 novembre lors de la tenue du bed-in large tel que décidé en Assemblée Générale par l'AGECVM
- Attendu que la tenue de bed-in dans le cadre de la grève de trois jours a pour but de fournir aux étudiant-e-s un endroit où prendront places différentes activités liées à la grève (conférences, débats, manifestations, etc.) et où il est possible de dormir dans l'objectif de faciliter la participation aux lignes de piquetage le matin
- Attendu qu'alors que l'ensemble des corps syndicaux du cégep recommandaient à l'administration d'écouter la volonté des étudiant-e-s concernant la tenue du bed-in, l'administration du Cégep choisit au contraire le refus de négocier avec l'association étudiante lors de la journée du 13 novembre 2007 et annonce clairement qu'elle fera intervenir la police avant même le début de la soirée
- > Attendu qu'advenant l'utilisation de moyens répressifs contre les étudiant-e-s, l'AGECVM doit utiliser tous les moyens pour se défendre
- Attendu que la direction choisit d'envoyer l'anti-émeute pour diluer la contestation étudiante et s'ensuivit une des plus brutales interventions policières dans l'historique contestataire du Cégep du Vieux Montréal, incluant l'utilisation de matraques, fusils Taser, fusils à balles de caoutchouc, poivre de Cayenne et 105 arrestations
- Attendu que cette intervention musclée a laissé des séquelles psychologiques et physiques importantes à de nombreux-ses étudiant-e-s, tels que des maux de corps, ec-chymoses, bras cassé, peur de bruits ressemblant à ceux d'une matraque, etc.
- Que l'AGECVM réaffirme son opposition à toute répression émotive, économique et physique de la part de l'administration, de la sécurité, des forces de l'ordre et de l'État



- Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement une administration de mauvaise foi ainsi que ses décisions qui ont mis en péril la sécurité des personnes et des biens dans le but de réprimer les étudiant-e-s et de casser le mouvement de grève
- Que cette soirée laisse son empreinte dans notre historique contestataire sous le nom de <<Mardi de la Matraque>>
- Que l'AGECVM organise à chaque année le 13 novembre, une action commémorant la résistance étudiante lors du Mardi de la Matraque
- que l'Administration fasse des excuses et qu'elle fasse tout son possible pour les arrestations

Adoptée à l'unanimité

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et médias) propose

- Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a choisi de remettre ses pouvoirs directement entre les mains du responsable des gardes de sécurité du cégep Jean-Guy Tremblay lors du Mardi de la Matraque
- Attendu que ce dernier n'en est pas à ses premiers démêlés avec les étudiants puisqu'en date du 18 novembre 2005, il avait participé à une réaction musclée lors d'une soirée pour le droit à l'avortement et avait personnellement frappé des étudiant-e-s
- Attendu que lors de la soirée du 13 novembre 2007, Jean-Guy Tremblay a refusé toute négociation avec l'association étudiante et avait un plan précis d'intervention, menaçant déjà les personnes présentes
- Que l'AGECVM affirme sa désapprobation des moyens d'action entrepris par Jean-Guy Tremblay lors du Mardi de la Matraque et dans le passé
- Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger sa démission immédiate

Simon Robert (Arts et lettres-Profil communications) appuie Adoptée à l'unanimité

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et médias) propose

Attendu que Jacques Roussil, Directeur général, et Stéphane Godbout, Directeur du Service aux étudiant-e-s, ont mis en péril la sécurité des étudiant-e-s refusant de quitter le Cégep mardi le 13 novembre, dans le contexte de la grève de 3 jours

Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger les démissions immédiates de Jacques Roussil et Stéphane Godbout

Gabrielle Provost (Histoire et civilisation) appuie

Gabrielle Provost demande la question préalable Camille Patenaude (Optimonde) appuie

Demande de vote sur la proposition Adoptée à majorité

Gabrielle Provost (Histoire et civilisations) présente la chronologie de l'AGECVM concernant le bedin du 13 novembre 2007

François Pinet-Forcier propose la chronologie avec le rajout Simon Robert (Arts et lettres profil communications)

Julien Nepveu-Villeneuve amende pour rajouter à la chronologie :

entre le moment où la police est entrée et la fin des événements extérieurs, il y a eu des étudiant-e-s dans le local de Radio-Orage qui, aux alentours de 4-5 heures du matin, ont entendu des gens entrer dans le local d'Hélène, gérante de l'Exode, qui auraient manipulé son ordina-

Daniel-Alexandre (Sciences humaines- Questions internationales) appuie

Demande de vote Adopté à majorité

Simon Robert (Communications) amende pour rajouter : 21h45 : menaces de Jean-Guy Tremblay envers les étudiant-e-s : « Vous n'avez pas couvert vos visages, j'ai reconnu vos faces, vous allez aller en prison et j'irai vous voir ».

Question préalable demandée Adoptée au 2/3

Demande de vote sur l'amendement Rejetée à majorité

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines - Action sociale et médias) amende pour que soit rajouté à la fin de la chronologie des événements une mention indiquant que tout au long des événements Jean-Guy Tremblay a proféré des menaces aux étudiant-e-s présent-e-s et a refusé de négocier

Daniel-Alexandre (Sciences humaines- Questions internationales) appuie Adopté à l'unanimité

Retour sur la proposition principale :

Chronologie AGECVM des événements du mardi 13 novembre 2007 :

Mercredi 17 octobre 2007

L'Assemblée Générale adoptait à l'unanimité « Que l'AGECVM mandate le Bureau exécutif pour négocier la tenue d'un bed-in large les nuits des 13, 14 et 15 novembre 2007 pour accueillir les gens voulant participer aux actions organisées dans le ca- Les résultats du vote de grève sont dévoilés : dre de la grève de 3 jours ».

Suite à cela, le Bureau exécutif prend rendez-vous avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal dans le but de tenter de négocier une entente comme ce fut le cas lors des grèves précédentes.

Jeudi 8 novembre 2007

10h00 : Des membres de l'exécutif l'AGECVM rencontrent la haute direc- d'aboutir général), Mylène Boisclair (Directri- refuse pour les raisons suivantes : ce aux communications et Affaires corporatives) et Stéphane Godbout (Directeur des services aux étudiants). Cette rencontre avait pour but de discuter des 3 jours de grève. Quand le sujet du bed-in a été abor- En plus, l'administration déclare qu'elle fera dé, l'Administration

d'autoriser la tenue du bed-in et a reporté la discussion à la semaine suivante, car le résultat du vote de grève n'était pas encore connu.

Vendredi 09 novembre 2007

3617 étudiant-e-s ont voté :

Pour: 63,42 % 35,50 %, Contre: Abstention-Annulé : 01,08 %

Lundi le 12 novembre 2007

Les exécutant-e-s de l'Association étudiante prennent quand même un rendez-vous le de lundi 12 novembre au matin dans le but une entente, Jacques Roussil (Directeur l'Administration du Cégep du Vieux Montréal

- la loi 43,
- le service des pompiers en désaccord
- finalement les mauvaises expériences du passé.

refusé appel au service de l'anti-émeute si des étu-



diant-e-s sont toujours présent-e-s au CÉGEP après 23 :00 le mardi 13 novembre 2007.

Mardi 13 novembre 2007

08h30: Il y a une rencontre avec le SAE (Service aux étudiants) dont le Directeur est Stéphane Godbout. Celui-ci affirme qu'il n'y aura pas de négociation et que la tenue du bed-in est irréalisable. Nous réaffirmons notre position et exposons nos craintes quant à l'intervention policière possible s'il n'y a pas d'entente concernant le bed-in.

09h30: Il y a une rencontre intersyndicale. Sont présent-e-s des représentant-e-s de l'AGECVM, du Syndicat des professeur-e-s, du Syndicat des employé-e-s de soutient, du Syndicat des professionnel-e-s et du Syndicat des interprètes. Nous leur communiquons nos revendications. Ceux-ci se positionnent en accord avec la tenue d'un bed-in.

11h00: Il y a une rencontre entre les syndicats et l'Administration. À l'unanimité, les syndicats invitent l'administration à permettre aux étudiant-e-s de faire leur bed-in en signant une entente pour que tout se déroule dans l'ordre. L'administration fait fi de leurs demandes.

16h00: Il y a une rencontre entre deux représentants de l'AGECVM et les forces de l'ordre. Les policiers affirment qu'à 23h00 ils évacueront le cégep et qu'ils sortiront les étudiant-e-s par la force, qu'ils-elles soient passifs-ves ou actifs-ves.

20h30: C'est le début de l'Assemblée des grévistes qui a pour fonction de prendre, de manière collective, les décisions concernant le déroulement de la grève. Près de 300 personnes sont présentes.

21h00: Trois policiers entrent au cégep accompagnés du responsable à la sécurité au CVM, M. Jean-Guy Tremblay. À ce moment, l'Assemblée de grève n'a pas encore pris de décision concernant l'occupation ou non du cégep.

21h30: Les grévistes prennent la décision de rester dans l'établissement et de résister à la venue de la police. Il est décidé de faire des barricades à l'avant du cégep sans utiliser le matériel de l'Exode, ni les photocopieurs, ou les projecteurs et

l'équipement électronique dans les locaux. Le conseil de grève prend donc fin et les barricades commencent aussitôt à être montées.

Un étudiant a fait la tournée des agents de sécurité afin de leur demander de quitter le collège pour leur sécurité suite à la décision de l'Assemblée des grévistes d'occuper le cégep. Devant leur refus, il leur demande de signer une lettre de consentement prouvant qu'ils restent de leur propre gré, ce qui est également refusé. À la même heure, des étudiant-es affirment avoir vu des policiers circulant au 6^e étage. De plus, les gardes de sécurité commencent à prendre des photographies et des vidéos des étudiant-es présent-e-s.

À compter de ce moment, les exécutante-s de l'AGECVM tentent de communiquer avec le responsable à la sécurité au CVM, Jean-Guy Tremblay. Malheureusement, celui-ci refuse de parler à quiconque exception faite de François Pinet-Forcier, Responsable général de l'AGECVM. Les autres intervenant-es du Cégep du Vieux Montréal qui communiquent généralement avec l'AGECVM, tel Stéphane Godbout, coupent totalement les liens avec les membres du Bureau exécutif et les autres étudiant-e-s.

22h30: La police anti-émeute est déjà sur place. Certain-e-s étudiant-e-s se font agresser par celle-ci au 6e étage alors que le cégep est encore ouvert. À ce moment, des étudiant-e-s n'ayant aucun lien avec l'action d'occupation sont encore présent-e-s dans l'Exode à la soirée de financement du programme de photographie et dans les gymnases et quittent le collège.

<u>00h00</u>: Jean-Guy Tremblay annonce officiellement l'avis d'éviction en s'adressant à un seul exécutant.

01h30 : La police anti-émeute entre à l'intérieur du cégep par une porte oubliée et blesse un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes en usant d'une force démesurée sur des gens paniqués. Les grévistes tentent de s'enfuir le plus vite possible pour éviter les coups, mais le cégep est encerclé. Un bon nombre d'entres eux et elles sont pris en souricière.

02h15: Après que les grévistes encerclé-e-s se soient regroupé-e-s, majoritairement assis, en criant des slogans, les policiers procèdent à leur arrestation. Une centaiaucune aide médicale.

ne de personnes se font arrêter. De plus, environ 80 autres étudiant-e-s sont encerclé-e-s à l'extérieur, sur la rue Sanguinet. L'affrontement entre ce groupe De 4h00 à 5h00 : et la police durera encore plus d'une heure. Plusieurs personnes sont sans manteaux et blessées, mais ne recevront

02h30: Les étudiant-e-s de la manifestation émeute, huit étudiant-e-s s'étaient caché-e-s d'appui sur la rue Ontario sont chargé-es à plusieurs reprises par une ligne d'anti-émeute particulièrement agressive. Plusieurs étudiant-e-s sont blessé-es et nécessitent des soins.

des arrêté-e-s à Montréal et à Longueuil, tous et toutes muni-e-s d'accusation de voie de fait, méfaits et agression à main armée

Adoptée à l'unanimité

Les 80 personnes assises sur Sanguinet se font libérer quatre par quatre, sans accusation.

La police laisse sortir les étudiant-e-s arrêté-e-s jusqu'alors maintenu-e-s dans l'Agora du CVM.

Au moment de l'intervention de l'antidans le local de la radio étudiante. Au petit matin on les découvre et ils et elles se font arrêter.

Il est à mentionner qu'à plusieurs reprises, 03h30 : Les policiers procèdent à la répartition Jean-Guy Tremblay a proféré des menaces envers des étudiant-e-s et a en tout temps refusé de négocier avec les représentant-e-s de l'AGECVM

Vanessa Giroux (Sciences humaines- Action sociale et médias) propose

Que l'AGECVM avance 500,00 (cing cents) \$ pour organiser un show bénéfice pour les arrêté-e-s de la grève remboursable à même les profits dégagés, à condition que cet argent serve au fond légal des 105 arrêté-e-s du Mardi de la Matraque

Que le party de fin de session vende la bière à 2,00 (deux) \$ et donne l'ensemble de ses profits au fond légal des arrêté-e-s de grève

Vincent Girard (Sciences humaines - Optimonde) appuie Adopté à l'unanimité

Marianne Breton Fontaine (Photographie) propose

- Attendu que les administrations du Cégep du Vieux Montréal et de l'UQÀM ont refusé toutes deux de négocier avec les syndicats étudiants concernant la tenue de bed-in
- Attendu que ces mêmes administrations n'ont pas hésité à envoyer l'anti-émeute contre les étudiant-e-s
- Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a menti dans son communiqué de presse à propos des évènements du 13 novembre
- Attendu que par leur attitude, ces administrations prennent clairement position contre le mouvement étudiant et ses revendications

Que l'AGECVM organise une manifestation le mercredi 5 décembre à 15h30 pour dénoncer l'attitude de l'administration et que les associations étudiantes de l'UQAM soient invitées à y participer

Que soient confectionnées pour cette manifestation trois bannières : << Mardi de la matrague, on a résisté!>>, << Jean-Guy Tremblay, démissionne!>>, << Police partout, justice nulle part!>> Vanessa Giroux appuie

Vanessa Giroux (Sciences humaines- Action sociale et médias) amende pour le mercredi 12 décembre 2007

Simon Robert appuie

Amendement disposant de la principale



- Attendu que les administrations du Cégep du Vieux Montréal et de l'UQÀM ont refusé toutes deux de négocier avec les syndicats étudiants concernant la tenue de bed-in
- Attendu que ces mêmes administrations n'ont pas hésité à envoyer l'anti-émeute contre les étudiant-e-s
- Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a menti dans son communiqué de presse à propos des évènements du 13 novembre
- Attendu que par leur attitude, ces administrations prennent clairement position contre le mouvement étudiant et ses revendications
- Que l'AGECVM organise une manifestation le mercredi 12 décembre 2007 à 15h30 pour dénoncer l'attitude de l'administration et que les associations étudiantes de l'UQAM soient invitées à y participer
- Que soient confectionnées pour cette manifestation trois bannières : <<Mardi de la matraque, on a résisté!>>, <<Jean-Guy Tremblay, démissionne!>>, <<Police partout, justice nulle part!>>

Adopté à l'unanimité

Maxime Cardinal Lemieux (Histoire et civilisations) propose qu'il n'y ait aucunes représailles de la part de l'Administration du cégep envers les étudiant-e-s qui ont participé aux événements du 13 novembre

Joëlle Dussault (Histoire et civilisation) appuie

Tram Bui (Soins infirmiers) amende que s'il advient des représailles, que l'AGECVM utilise tous les moyens possibles à sa disposition pour défendre ses membres

Frederic Morin-Bordeleau (Chevalier en Histoire et civilisation) appuie Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale amendée :

qu'il n'y ait aucunes représailles de la part de l'Administration du cégep envers les étudiant-e-s qui ont participé aux événements du 13 novembre, et, s'il advient des représailles, que l'AGECVM utilise tous les moyens possibles à sa disposition pour défendre ses membres

adoptée à l'unanimité

François Pinet-Forcier (Session de transition) propose de demander une enquête publique Joëlle Dussault (Histoire et civilisation) appuie

Sophie Sénécal demande le droit de parler

Accordé

Parle du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) et des enquêtes publiques

Mr. Yvens demande le droit de parole

Accordé

Dit plus ou moins la même chose que Sophie Sénécal

Demande d'enquête publique adoptée à l'unanimité

2.0 Plan d'action

Sophie Sénécal redemande le droit de parole Accordé

Tram Bui (Soins infirmiers) propose un compte de photocopie pour le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP)

Gabrielle Provost (Histoire et civilisation) appuie Adoptée à l'unanimité

Marie-Ève Julien (Création littéraire) fait une proposition sur le cégep vert

- Attendu que pour maintenir la certification ou pour obtenir le niveau 3, le cégep doit réaliser certains objectifs
- Attendu que
 - le CACE (comité d'action et de concertation en environnement) regroupe des représentant-e-s des différents secteurs du cégep (directeur, communication, employés de soutien, professeurs, étudiants...) et doit être maintenu pour avoir la certification
 - o Que depuis le début de l'année, il n'y a eu que deux rencontres
 - o Qu'à chacune, il manquait au moins la moitié des membres
- Attendu que
 - cinq activités de formation auxquelles doivent assister un minimum de 10 étudiants et de deux membres du CACE doivent être réalisées
 - Qu'une seule des huit activités de formation lors de la semaine de l'environnement a été reconnue, car aucun des membres non-étudiants du CACE étaient présents aux sept autres activités
 - Que le seul appui que le Comité Environnemental a obtenu du CACE est un appui financier partiel et insuffisant
- Attendu qu'il devait y avoir au moins deux rencontres des sous-comités papier et gestion environnementale dans les laboratoires
 - o Attendu qu'il n' y en a eu aucune de la session
- Attendu qu'il devait y avoir au moins une rencontre du sous-comité services alimentaires afin, entre autres, de déterminer les critères de l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat du concessionnaire de la cafétéria
 - O Attendu qu'il n'y en a eu aucune de la session
- Attendu que si les critères du nouveau concessionnaire ne sont pas définis, l'administration risque de définir elle-même les critères, qui ne seront pas représentatifs des choix de la population du cégep
- Attendu qu'une représentante de la Certification Cégep Vert sera présente au prochain CACE du 14 décembre 2007 afin de faire le bilan de la session
- Attendu que le prochain CACE est le dernier de cette session
- Attendu que le prochain CACE est le moment pour que la population étudiante exprime son mécontentement envers les négligences de l'administration sur ces dossiers

Le Comité Environnemental propose que l'Assemblée générale d'aujourd'hui établisse les actions que l'AGECVM et le Comité Environnemental vont effectuer jusqu'au CACE du 14 décembre 2007 afin de manifester le mécontentement de la population du Cégep

Éloïse Lanouette (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Tram Bui (Soins infirmiers) demande la question préalable François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie

Adoptée à l'unanimité

Camille Poirier-Patenaude (Optimonde) propose de passer au point 3.0 Bureau exécutif Marianne Breton-Fontaine (Photographie) appuie Adoptée à l'unanimité

3.0 Bureau exécutif

François Pinet Forcier (Session transition) propose

- Que François PInet-Forcier (Session de transition) et Camille Poirier-Patenaude (Optimonde) soient nommé-e-s représentant-e-s, respectivement du secteur technique et du secteur préuniversitaire, au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal;
- que Marianne Breton-Fontaine soit confirmée au poste de Responsable à la mobilisation
- et François Cérat (Sciences humaines Regards sur la personne) au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles

Appuyé par Sarah Sabourin (Création Littéraire) Adoptée à l'unanimité

Retour Conseil d'administration mercredi 28 novembre

- Petites données amusantes sur le bilan financier du Cégep du Vieux Montréal :
- La grève du 27 mars 2007 a couté 22 563,00 \$ au cégep (salaire garda, dégâts, etc.)
- La masse salariale moyenne perdue par jour de grève est de 150 000,00 \$ (Donc, par jour, la masse salariale du CVM est de 150 000\$.En bref, les 3 jours de grève ont couté environ 450 000 \$ au gouvernement)
- Le magasin scolaire a fait des bénéfices de 17 814,00
 \$ au 30 juin 2007 : les dépenses de fonctionnement sont de 1 462 390,00
 \$ et les revenus de 1 480 204,00
 \$ → données amusantes pour la coopérative
- Pour ce qui est de la cafétéria, les profits du 30 juin 2007 sont de 17 814,00 \$ et les résultats de juin 2006 affichent une perte de 10 395\$, donnée amusante pour une coopérative
- Mis à part les revenus gouvernementaux, la plus grande source de revenu du cégep est le stationnement, soit 368 676,00 \$
- Sinon, le résultat au bilan finacier du cégep au 30 juin 2007 est une perte de 6 572 754,00 \$, ce qui peut faire envisager la mise en tutelle par le gouvernement
- 2) Pour ce qui est de la Maison du prêt d'honneur (Résidences du cégep du Vieux Montréal), le groupe Cholette (qui a acheté les résidences) se dit «sensibilisé» face à l'échéance du premier juillet, mais...ils disent avoir besoin de connaître au plus vite le nombre

d'étudiantEs voulant rester jusqu'au premier juillet avant d'agir. Pour ce qui est des résidences UQÀM, le CVM a une entente avec les étudiantEs voulant y déménager. Pour ce qui est de Stéphane Godbout, il n'a rien fait encore et il dit attendre le début de la session prochaine pour intervenir.

- 3) Pour ce qui est des autres points, le Conseil d'administration a élu un nouveau Comité exécutif et un nouveau Président d'assemblée, 3 programmes ont été évalués, soit Ballet classique, AEC en surintendance de chantier de construction de bâtiment et on a discuté de l'Institut de technologie de Montréal et ont a adopté des Procèes-verbaux
- 4) Pour le Mardi de la matraque, nous avons formulé des revendications pour l'A.G. et nous avons eu l'appui du syndicat des professeur-e-s (pas sur les mandats mais sur la cause), la direction continue de se défendre en affirmant que c'était la seule chose à faire et les autres intervenants trouvent que les directeurstrice sont dont convaincant avec leur complet cravate/tailleur Coco Chanel. À la suite de ces discussions, aucune conclusion n'en a été tirée mis à part la mise en branle d'un comité qui se penchera sur le dossier avec des intervenants de tous les milieux du collège (étudiant-e-s, syndicats, administration, gens de l'extérieur, etc.)

 $\underline{\textbf{Note}}$: ce qui est en italique sont mes commentaires personnels

Retour sur le point 2.0

Marie-Ève Julien (Création Littéraire) propose

que le Comité environnement, représentant l'AGECVM, retire sa confiance à la motion Cégep vert, [et ce dans la face de l'administration]

Frédérique Morin Bordeleau (Chevalier Histoire et civilisation) appuie Adoptée à l'unanimité

Marie-Ève Julien (Création Littéraire) propose

de former un Comité pour dénoncer les pratiques négligées du cégep en matière d'environnement et mener des actions conséquentes, qui sera composé de deux exécutant-

e-s (Julien Nepveu-Villeneuve et François Pinet-Forcier) et de deux membres du Comité environnement (Maude Forté et Marie-Ève Julien)

François Pinet Forcier appuie Adoptée à l'unanimité

Tram Bui (Soins infirmiers) propose

- Attendu que le gouvernement continue de faire la sourde oreille face à nos revendications suite à la grève nationale de trois jours avec l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) les 14, 15 et 16 novembre derniers
- Attendu que la Ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a affirmé que son gouvernement n'a pas l'intention de revoir sa position sur les droits de scolarité malgré l'intensification des moyens de pression des étudiant-e-s
- Attendu que lors de la dernière assemblée générale, l'AGECVM a adopté un mandat de principe en faveur d'une grève générale illimitée la session prochaine qui s'inscrit dans la suite logique d'intensification des moyens de pression

Que l'AGECVM réaffirme sa position pour la Grève générale illimitée comme moyen de pression et tienne une Assemblée générale spéciale de grève générale illimitée Que le moment de cette Assemblée générale soit déterminé par la 1^{ère} Assemblée générale de la session Hiver 2008.

Gabrielle Provost appuie Adoptée à l'unanimité

Frédéric Morin Bordeleau (Chevalier Histoire et civilisation) propose de décrier les moyens environnementaux de la FECQ Irrecevable

Éric St-Amour (Sciences humaines – Action sociale et médias) propose

Qu'advenant une campagne de Grève générale illimitée,

Que l'AGECVM se positionne pour le déclenchement la Grève générale illimitée à condition que 7 associations partageant nos revendications nationales obtiennent un mandat de Grève générale illimitée

Que le nombre d'étudiant-e-s touché-e-s par la grève soit de 25 000

Que l'Assemblée générale spéciale de grève soit déclenchée 3 jours après l'atteinte du dit plancher

Que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) forme une coalition où les Associations étudiantes non membres auront le droit de vote à condition de payer un montant maximal de1.50 \$ par membre par session, d'adopter la plateforme des revendications et de se positionner en faveur du syndicalisme de combat

Maude Forté (Sciences humaines – Individu) appuie

Rappel de la Charte

(...)

1.10 AFFILIATION

L'AGECVM pourra être affiliée en tout temps à un ou plusieurs mouvements étudiants nationaux selon la procédure suivante : Avoir obtenu, lors d'un référendum déclenché par un avis de motion, la majorité des voies des étudiant-e-s votant-e-s et que ces voies représentent au moins 10% des tous les étudiant-e-s qui, lors du vote, sont membres de l'AGECVM

(...)

3.2 DROITS, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS [de l'Assemblée générale]

È) Déterminer si elle déclenche un référendum d'affiliation ou de la désaffiliation de l'Association à une coalition, une fédération ou une association nationale.

(...)

3.7 QUORUM

(···)

Résolution d'affiliation/désaffiliation (référendum) :

10% des membres; (...) Adoptée à l'unanimité

Demande de Quorum

Pas de quorum → LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

4.0 Comité de mobilisation

_

5.0 Cafétéria

-

6.0 Affaires diverses

_

7.0 Levée

-